EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **03 novembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trois novembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 27 octobre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Cyril CINEUX à Pierre MIQUEL, Marion CANALES à Grégory BERNARD, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT demande la présentation du vœu en première question de l'ordre du jour du Conseil. Monsieur le Maire n'y accède pas.
Monsieur Alain LAFFONT demande une suspension de séance à 18 h 10 à laquelle Monsieur le Maire accède.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 16.
Messieurs Grégory BERNARD et Louis COUSTES arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 (fin du pouvoir donné par Madame Isabelle PADOVANI).
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 8.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 16 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.

Rapport N° 21

PROJETS INNOVANTS : JARDINS ET ESPACES PARTAGÉS

Dans le cadre des Projets innovants, la Ville a mis en place une enveloppe destinée à l'attribution de subventions aux associations dont l'objet est de créer et de développer des espaces ou lieux d'échanges, de partages et de rencontre entre les habitants et de les rassembler autour d'une activité commune et partagée. Les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'aide financière accordée à l'association ci-après, pour un montant global de 2 000 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de cette subvention à l'association concernée

TERRA PRETA

L'objet de l'association est de mettre à disposition les outils et les moyens pour créer une dynamique de changement pour toute personne souhaitant agir positivement sur l'environnement.

L'action consiste à concevoir un maillage de lieux basés sur le partage et la transmission, autour de la collecte et de la valorisation de biodéchets.

Dans un premier temps, un travail d'ingénierie sera nécessaire, avant la mise en place du premier lieu de collecte, afin de l'intégrer au mieux au cadre de vie en Ville. L'association se donne pour objectif de travailler en concertation avec les habitants, les commerçants, les professionnels, les institutions et les associations qui pourront s'impliquer dans ce projet.

Dans un deuxième temps, l'association souhaite réaliser un premier point de collecte publique et une aire de compostage des biodéchets à l'échelle d'un quartier, avec comme objectif de mettre à disposition trois types de bacs de collecte pour les déchets verts, les matières sèches et les litières biodégradables. Une fois ces matières revalorisées, les différents composts seront utilisés sur place notamment pour des cultures potagères et ornementales.

L'approche de cette démarche est innovante, par sa diversité de thèmes réunis au sein d'un même lieu : environnemental, social, pédagogique et culturel.

Coût du projet :	5 000 €
Subvention sollicitée :	2 000 €

Subvention accordée en 2016 : 0 €
Subvention proposée : 2 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 14 novembre 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY